

LES DYNAMIQUES RÉGIONALES FACE À LA MONDIALISATION

L'université de Rouen Normandie est partenaire de The Conversation, média en ligne proposant du contenu d'actualité élaboré avec des universitaires. À travers cette rubrique, retrouvez les articles de nos collègues.

La France du Nord et de l'Est victime de la mondialisation, celle du Sud et de l'Ouest en pleine dynamique

La fracture entre villes et campagnes s'est imposée comme l'une des principales clés de lecture des inégalités territoriales françaises. Pourtant, les dynamiques régionales dessinent une autre géographie. Héritée de la désindustrialisation, une ligne de partage séparant le Nord et l'Est du Sud et de l'Ouest continue de structurer l'économie et les trajectoires sociales du pays.

L'intégration de la France dans la mondialisation économique a eu pour corollaire une exposition accrue des entreprises et des régions à la concurrence internationale. À partir du milieu des années 1970, comme pour les autres pays membres de la Communauté économique européenne (CEE), cette situation s'est [traduite par](#) un ralentissement de la croissance économique, une augmentation du chômage, une réorganisation de la production et un développement sélectif du territoire. La délocalisation des tâches à faible valeur ajoutée vers les nouveaux pays industriels, l'externalisation d'une autre partie des fonctions vers les services et les progrès technologiques ont conduit à un processus de [désindustrialisation et de tertiarisation de l'emploi](#).

En parallèle, [l'élévation du niveau de vie](#) a permis l'essor des activités de la sphère présenteielle, c'est-à-dire destinées à une clientèle locale (la construction et les services à la personne).

Ces transformations ont entraîné une [inversion de l'organisation régionale du pays](#) : alors que les phases de la révolution industrielle avaient entraîné une forte croissance économique de la moitié nord-est du pays, à l'est d'une ligne Le Havre-Marseille, la période de la mondialisation néolibérale s'est traduite par un ralentissement de cette partie du pays et, au contraire, par une forte croissance de la France du Sud et de l'Ouest.

Évolution du nombre d'emplois entre 1954 et 1975

[Évolution de l'emploi entre 1954 et 1975 par département](#)

Évolution de l'emploi entre 1954 et 1975 par département. [Données : Insee. Réalisation : Brennetot, avec Magrit \(2026\)](#), Fourni par l'auteur

Évolution du nombre d'emplois entre 1975 et 2022

[Évolution de l'emploi entre 1975 et 2022 à l'échelle des bassins de vie](#)

Évolution de l'emploi entre 1975 et 2022 à l'échelle des bassins de vie. [Données : Insee. Réalisation : Brennetot, avec Magrit \(2026\)](#), Fourni par l'auteur

En France, une inversion géographique des régions « qui gagnent »

Dans le Nord-Est et dans les régions périphériques du Bassin parisien, le déclin des industries lourdes et de montage a entraîné une baisse importante du nombre d'emplois productifs. Depuis un quart de siècle, cela a eu pour effet le départ d'une partie des ménages, entraînant un ralentissement de la croissance puis un déclin presque généralisé de la population. Cette régression s'est accompagnée d'une réduction de l'offre de services collectifs, une fragilisation des systèmes urbains, une dévalorisation du capital fixe (les logements, les usines, les commerces, les infrastructures...) et des difficultés à amortir les investissements.

Si les grandes villes ont [mieux résisté](#) à la récession que les villes petites et moyennes ou les espaces de faibles densités, leur croissance a été [bien plus faible](#) que dans les métropoles du Sud et de l'Ouest. Seules les régions parisienne et lyonnaise sont parvenues à compenser les pertes liées à la désindustrialisation par l'essor des fonctions métropolitaines.

Au contraire, la moitié Sud-Ouest, longtemps caractérisée par une économie traditionnelle et un fort exode rural, a connu un [rattrapage spectaculaire](#). La conjugaison de la tertiarisation des activités productives, favorable aux métropoles, et les nouveaux tropismes résidentiels, caractérisés par un attrait pour les littoraux et l'ensoleillement, ont contribué à un afflux continu de nouvelles populations et à la croissance conjointe des emplois des sphères présentielle et productive. Si les métropoles du Sud et de l'Ouest ont bénéficié d'un essor souvent souligné dans le débat public, des territoires plus larges ont également connu une trajectoire de forte croissance : la Bretagne (l'Ouest intérieur excepté), la vallée de la Loire, la Vendée, la Charente, le bassin Aquitain, le Languedoc, le bassin du Rhône, la Corse et la vallée du Rhin. Même le sud de la « diagonale du vide » a connu un modeste regain démographique et économique. Les territoires les plus dynamiques sont confrontés depuis plusieurs décennies aux phénomènes d'étalement urbain, de hausse des prix de l'immobilier et de ségrégation sociorésidentielle.

L'occultation de la question régionale

Cette inversion macro-régionale, observable à partir du milieu des années 1970, n'a [jamais été identifiée](#) comme un enjeu public notable (à la différence des considérations légitimes dont ont régulièrement fait l'objet les territoires d'outre-mer). Malgré les difficultés induites pour les populations des régions fragilisées du Nord-Est, elle n'a donné lieu à aucune politique d'accompagnement ou de traitement différencié depuis la fin des années 1990, lorsque les politiques d'aménagement national ont été [abandonnées](#).

Les grands objectifs de politiques publiques concernant le développement durable, la compétitivité et la cohésion des territoires, par exemple, ont été mis en œuvre [sans tenir compte de l'inégalité des trajectoires régionales](#). Les mêmes instruments (transferts de compétences, appels à projets, contrats) ont été déployés, sans considération pour le fait qu'ils ne pouvaient pas générer des effets identiques dans des régions en pleine croissance et dans des régions en déclin.

Ce fut le cas par exemple des contrats de plans État-Régions, des pôles de compétitivité ou des modalités d'accompagnement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Les différents marchés (emplois, immobilier, services) ont alors produit leurs [effets géographiques sélectifs](#) sans garde-fous politiques. Par exemple, entre 1999 et 2022, la croissance de l'emploi a été trois fois plus forte à Toulouse (+ 63 %) qu'à Lille (+ 22 %). Les instruments de coopération interrégionale (comités de massif, contrats de plan interrégionaux, stratégies de façades littorales) sont de leur côté restés faiblement dotés. [Evolution du nombre d'emplois entre 1975 et 2022 \(en %\)](#)

Données : Insee. Réalisation : Brennetot, avec Magrit (2026), Fourni par l'auteur

Ni les gouvernements successifs, ni les associations d'élus locaux ne se sont véritablement inquiétés des possibles problèmes engendrés par de telles divergences régionales, hormis pour les espaces de très faibles densités et les territoires d'outre-mer. Ces écarts ont exposé les populations des différentes régions à une inégalité des chances croissante en matière de cadre de vie et d'opportunités territoriales (pour l'accès aux services collectifs ou pour le dynamisme économique local, par exemple).

Aucun débat notable n'a eu lieu concernant les avantages et les inconvénients éventuels induits par ce grand schisme régional. [Hormis quelques rares exceptions](#), celui-ci a été systématiquement occulté des diagnostics formulés par les différents acteurs de la gouvernance et de l'aménagement des territoires (responsables politiques, administrations, associations, entreprises et médias) et ceci depuis plusieurs décennies, laissant les dynamiques macro-régionales continuer à exercer leurs effets.

La montée du populisme territorial

L'état géographique du pays est cependant loin de désintéresser le public et encore moins de le satisfaire. Il est même devenu un objet récurrent de désapprobations. À partir de la fin des années 1990, la notion de « fracture territoriale » apparaît pour dénoncer les inégalités géographiques qui divisent le pays. Mais le décrochage macro-régional est occulté par la réactivation idéologique du vieux clivage villes/campagnes. Se cristallise un discours déplorant l'abandon des campagnes et des petites villes (alimenté par le recul des services publics et la fermeture de nombreux équipements) en contraste avec l'attention portée aux grandes villes, qu'il s'agisse de la crise des banlieues ou de grands projets urbains (le Grand Paris ou les métropoles régionales).

Dans les années 2010, cette déformation se systématisait avec la notion de [« France périphérique »](#) qui réduit la transformation géographique de la France à un schéma binaire opposant des métropoles privilégiées à un ensemble de territoires hétéroclites habités par des « classes populaires » livrées à elles-mêmes. Cette caricature géographique est très largement adoptée par les médias comme par divers responsables politiques : le rejet des métropoles se présente alors comme une variante géographique du « dédagisme » politique en plein essor.

Cette focalisation du débat sur le clivage villes-campagnes n'a pas permis d'établir un diagnostic lucide de la réalité multiscalaire des inégalités et des vulnérabilités géographiques (entre quartiers et communes au sein des aires urbaines, entre villes et campagnes et entre ensembles régionaux). Si la réorganisation des activités induite par la mondialisation a renforcé le rôle des économies d'agglomération, profitant aux plus grandes des villes, les déclarations dénonçant la [« fracture territoriale »](#) ont majoritairement ignoré que, à population égale, les territoires du Nord-Est fragilisés par la désindustrialisation sont restés plus vulnérables que ceux du Sud-Ouest portés par une forte attractivité.

Cette réalité macro-régionale a fait l'objet d'un [dénî collectif](#), les élus du Nord-Est restant peu enclins à faire des difficultés subies par leur territoire un thème de revendication et de mobilisation politiques. Par ailleurs, bien des élus des territoires les moins peuplés ont eu intérêt à ce que le thème de la « France périphérique » reste vivace dans le débat public, permettant de justifier la perpétuation, sinon l'accentuation, du système de [redistribution financière dont ils tirent profit](#). Par exemple, le programme Petites villes de demain, lancé en 2020 par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, n'a pas cherché à cibler particulièrement celles dont la population est la plus pauvre ou celles qui subissent des dynamiques de déclin. L'indifférence à l'égard de la concentration des difficultés socio-économiques dans la moitié nord-est du pays a eu pour effet de laisser les inégalités se creuser et les frustrations s'y accumuler, sans permettre aucune résolution ou avancée concrète.

Depuis plusieurs mois, dans une situation politique de plus en plus critique, les appels en faveur d'un réinvestissement du territoire national se multiplient. La recherche de solutions a même conduit à recréer un [ministère de l'aménagement du territoire](#) (disparu depuis 2010), lequel s'emploie actuellement à la définition d'une nouvelle stratégie nationale d'aménagement. Une telle ambition ne pourra aboutir à des solutions tangibles qu'à la condition de tenir compte de l'existence du clivage macro-régional qui structure la France métropolitaine depuis un demi-siècle.

Cet article a été réalisé dans le cadre du colloque [« Penser le monde qui vient »](#), organisé le 11 juin 2026 par la chaire « Prospective, imaginaires et politiques publiques » de CY Cergy Paris Université, Learning Planet Institute et l'association Le 106, en partenariat avec The Conversation.

Auteur

[Arnaud Brennetot](#), Géographie politique, [Université de Rouen Normandie](#)

Cet article est republié à partir de [The Conversation](#) sous licence Creative Commons.
Lire l'[article original](#).

Publié le : 2026-06-17 12:42:32